

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04.08.2022

Révision: 04.08.2022

1 Identification

Nom du produit: APPRÊT ROUGE OXIDE

Code du produit: F1032

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée:

Utilisations déconseillées

Producteur/fournisseur:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Applications de peinture et revêtement.

Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

PR Distribution inc, 6500, rue Zéphirin-Paquet,

Parc industriel Armand Viau

Québec (Québec) Canada G2C 0M3

Tél : (800) 463-5259

www.prdistribution.ca

Chemtel 800-255-3924

PR Distribution inc
6500, rue Zéphirin-Paquet,
Parc industriel Armand Viau Québec
(Québec) Canada G2C 0M3
Tél : (800) 463-5259
www.prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence:

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indications complémentaires:
Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement
Mentions de danger

Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	25-50%p/p *
74-98-6	propane	10-15%p/p *
110-19-0	acétate d'isobutyle	10-15%p/p *
106-97-8	butane (contenant ≥ 0,1 % butadiène (203-450-8))	5-10%p/p *
64742-89-8	naphta à point d'ébullition bas	5-10%p/p *
67-63-0	2-propanol	≥5-<10%p/p *

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04.08.2022

Révision: 04.08.2022

Nom du produit: APPRÊT ROUGE OXIDE

(suite de la page 1)

14807-96-6	talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	1-5%p/p *
123-86-4	acétate de n-butyle	1-5%p/p *
64742-47-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités	1-5%p/p *
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1-5%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm
EV (Canada)	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	TWA: 1,000 ppm abrogé : 01/01/18

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm
-------------	------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04.08.2022

Révision: 04.08.2022

Nom du produit: APPRÊT ROUGE OXIDE

(suite de la page 2)

EV (Canada)	STEL: 187 ppm TWA: 150 ppm
106-97-8 butane (contenant $\geq 0,1$ % butadiène (203-450-8))	
EL (Canada)	STEL: 1000 ppm EX
EV (Canada)	TWA: 800 ppm abrogé : 01/01/18
67-63-0 2-propanol	
EL (Canada)	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
EV (Canada)	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm
EV (Canada)	STEL: 950 mg/m ³ , 200 ppm TWA: 710 mg/m ³ , 150 ppm
64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités	
EL (Canada)	TWA: 200 mg/m ³ Skin
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	STEL: 75 ppm TWA: 50 ppm
EV (Canada)	TWA: 270 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04.08.2022

Révision: 04.08.2022

Nom du produit: APPRÊT ROUGE OXIDE

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	4.570 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13.400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Produit de nettoyage recommandé:	Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT/TMD	UN1950
	UN1950
Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	2.1 Gaz.
Groupe d'emballage	
ADR	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	-
No EMS:	F-D,S-U
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04.08.2022

Révision: 04.08.2022

Nom du produit: APPRÊT ROUGE OXIDE
**Code de restriction en tunnels
"Règlement type" de l'ONU:**

 D
UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

(suite de la page 4)

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

**CANADIAN ENVIRONMENTAL
PROTECTION ACT:**

 All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

**Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I**

 Aucun des composants n'est compris.
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Catégorie SEVESO
**Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas**

150 t

**Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut**

500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent